

<b>LES HABITATS NATURELS</b>  <b>Carte 5</b>	<b>PRÉS SALÉS CONTINENTAUX</b> <b>(Habitat prioritaire)</b>
--	--

### Classification

Code Corine Biotope : 15.41 et 15.42

Code Natura 2000 : 1340 \* (types 1,2 et 3)

Prés salés avec *Puccinellia distans*; à jonc et *Elymus repens*.

Prés salés continentaux à bas niveaux longuement inondés (1), continentaux de niveau moyen (2), prairies saumâtres continentales.

### Physionomie, écologie, espèces caractéristiques

Les prés salés continentaux sont des milieux naturels salés, non côtiers, situés en zones de suintements d'eau salée, courante ou stagnante. Ils se caractérisent par une flore halophile typique : le Glaux maritime (*Glaux maritima*), le Jonc de Gérard (*Juncus gerardii*), la Puccinellie distante (*Puccinellia distans*), le Plantain maritime (*Plantago maritima*), la Spergulaire marginée (*Spergularia media*), le Troscart maritime (*Triglochin palustre*).

Dans le cadre du plan de gestion de ces sites salés, plusieurs types de groupements végétaux ont été identifiés :

- le pré salé à Puccinellie et Glaux maritime (type 1) ;
- le pré salé à Spergulaire marginée et Plantain maritime (variante type 1) ;
- le pré salé à Pissenlit de Bessarabie et Jonc de Gérard (type 2) ;
- des sources.

Ces sources et prés salés (ou griffons) au milieu de la Limagne correspondent à des remontées naturelles d'eaux minérales salées venues des profondeurs de la terre. Si les eaux profondes sont généralement chargées d'éléments minéraux arrachés à la roche (fer, calcium, zinc, potassium, ...), dans certains cas très rares il s'agit de chlore et sodium qui en se combinant produisent du sel.



Le

*Glaux maritima*

Source : Flore Coste, 1998

### Dynamique naturelle

Groupement relativement stable, tant que la salinité et le niveau hydrique ne sont pas modifiés. L'arrêt de la gestion agricole par fauche ou pâturage extensif peut toutefois conduire à une végétation dominée par les roseaux (*Phragmite* commun) ou des prairies à hautes herbes dominées par des graminées prairiales (*Fétuque faux-roseau*, *Chiendent rampant*), entraînant un appauvrissement floristique.

### Localisation

Trois sites, de taille réduite, sont recensés dans le Val d'Allier entre Jumeaux et Pont du Château : la Source du Sail (commune de Mirefleurs), les Sources du Saladis (commune des Martres-de-Veyre), l'ancienne station thermale des Sources de Sainte-Marguerite (commune de Saint-Maurice-ès-Allier). Il existe également d'autres petites sources salées dans le secteur qui se mélangent avec les eaux de l'Allier.

### Valorisation socio-économique

Outre leur intérêt écologique, ces sources salées (Saladis notamment) ont également un fort intérêt socio-culturel (propriétés thérapeutiques pour des affections de la peau et les rhumatismes, sources vénérées par les ancêtres) et économique (eaux de Sainte-Marguerite). La station thermale de Sainte-Marguerite ne fonctionne plus.

Le CEPA a acquis la maîtrise foncière d'une partie du marais du Sail et dispose d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public fluvial. Le pré salé du Saladis est pâturé.

### Sensibilités et facteurs d'évolution

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Maintien de la salinité et du niveau hydrique.	Colonisation par les roseaux ou les graminées sociales
<i>Facteurs humains</i>	Fauche et pâturage extensif.	Intensification du pâturage par fertilisation (voire mise en culture) ou abandon de l'exploitation : risques sur le Saladis, une petite zone sur le marais du Sail. Agriculture en périphérie des milieux salés. Surfréquentation de la source du Saladis. Remblais partiels du marais du Sail.

### Etat de conservation et responsabilité du site

Le pré salé de Saladis constitue l'un des mieux conservés de la région Auvergne. Les abords du grand bassin du Saladis sont par contre très piétinés en raison d'une forte fréquentation.

Les sources salées d'Auvergne ont fait l'objet d'un programme de protection, de gestion et de valorisation financé par la Communauté européenne entre 1995 et 1998 et mené par le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne. Des actions de maîtrise foncière et des plans de gestion ont pu ainsi être mis en place sur les sources du Sail et du Saladis.

Etat de référence : Le pré salé de Saladis.

### Valeur écologique

Les milieux naturels salés continentaux sont très rares et très localisés en France : seules les régions Auvergne et Lorraine en abritent. Ils sont présents de manière très ponctuelle en Auvergne (sources salées de Limagne et de sa bordure occidentale) et un peu plus étendu en Lorraine dans les vallées de la Seille et de la Nied.

Ils abritent plusieurs plantes protégées à l'échelle régionale (Jonc de Gérard, Glaux maritime, Spergulaire marginée, Plantain maritime) et une à l'échelle nationale (Inule variable), ainsi que d'autres plantes rares (Puccinelle à épis distants, Troscart maritime, Sauge d'Ethiopie).

Au niveau des Insectes, les prés salés abritent quelques espèces inféodées à ce biotope et rare en Auvergne : un hémiptère (punaise), quelques orthoptères.

### Préconisations de gestion

➤ la Source du Sail : enlèvement des remblais (étrépage et dépôt des remblais à côté du terrain), valorisation pédagogique à étudier, mise en place d'une bande enherbée autour du pré salé et au niveau de la petite zone labourée ;

➤ les Sources du Saladis : maîtrise de la fréquentation au niveau de la source du Saladis, maîtrise foncière du pré salé, poursuite de l'AOT au niveau des Rocs bleues, valorisation pédagogique à étudier, maintien du pâturage extensif (un chargement d'1 UGB / ha entre juillet et fin octobre est préconisé ; aucun pâturage d'hiver ; maintien de l'ouverture des milieux par déprimage de printemps ou pâturage tardif de bovins, réalisé en fin de période de végétation (août - septembre) ;

➤ l'ancienne station thermale des Sources de Sainte-Marguerite : restauration d'habitats dégradés.